



Châtillon-en-Diois

commune nouvelle



Bulletin municipal annuel
Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

Été 2023

Le mot du Maire

Châtillonnais, Châtillonnaises, Chers amis,

Le bulletin de l'été 2023 c'est l'occasion de faire un bilan sur un an.

L'année écoulée est surtout notre première année parmi "Les plus beaux village de France". Notre mairie restaurée et inaugurée le 16 juin en est devenue l'emblème. Nous n'oublions pas les efforts de beaucoup de nos concitoyens pour restaurer des maisons, des

façades, embellir les viols. Merci à Fleurs et Fontaines qui anime le village botanique et assure la mise en place du fleurissement du village.

Rappelons que ce chemin a commencé il y a longtemps sous l'impulsion de M. le maire Bompard, dès l'après guerre, avec l'établissement d'un camping, la construction d'une piscine, entièrement rénovée en 2009.

Le bilan de l'année est positif à 2 égards :

D'une part, nous avons vu plus de visiteurs parcourir les viols de notre beau village à l'automne ou au printemps. C'est une chance pour l'économie de notre village.

D'autre part, cela nous donne de l'énergie pour continuer à rendre Châtillon encore plus beau : le démarrage du chantier de l'entrée de Châtillon en est le symbole.

Cette année nous avons accueilli la fête de la transhumance au pays de la Clairette et des vins du Diois. Il est important de rappeler que Châtillon et ses villages montagnards forment une commune agricole, viticole et forestière : nos visiteurs touristes, souvent citadins, peuvent ainsi rencontrer notre monde rural.

Mais il faut essayer de maîtriser cette évolution : personne ne souhaite que Châtillon devienne un village hyper touristique, débordant de boutiques de toutes sortes. À nous

de veiller à maintenir un équilibre fructueux entre tourisme, commerce et vie des habitants. Châtillon bourg centre doit être aussi la porte de nos villages, Mensac, Menée, Archiane, Les Nonières et Bénévisse, qui méritent tous d'être visités, pour leur charme et leur environnement. Châtillon commune nouvelle doit aussi jouer un rôle important pour les communes voisines. Nous avons une agence postale qui fonctionne bien, nous nous soucions d'améliorer l'accès à des services de proximité et surtout nous

faisons tout pour mettre en place une structure de santé pour accueillir un ou deux médecins. Enfin, pour faire battre le cœur de notre territoire, nous savons pouvoir compter aussi sur nos associations locales, qui toute l'année animent le village.

Chers amis, nous pouvons vous assurer que l'équipe du conseil municipal veille particulièrement à garder cet équilibre.

Eric Vanoni Maire et Monique Orand Maire déléguée de Teschenu-Creyers.

Sommaire :

Le mot du Maire

État civil

Rétrospective

Informations municipales

p. 1

p. 2

p. 2-7

p. 8-9

Réhabilitation de la mairie

La bibliothèque municipale

Les écoles

Les associations

Renseignements pratiques

p. 10-13

p. 13

p. 14-15

p. 16-18

p. 19-20



Châtillon-en-Diois

Vignoble

Les Nonières

Mairie déléguée de
Treschenu-Creyers

Bénévisse

Menée

Archiane

Mensac

UN AN DE RETROSPECTIVE

Ce nouveau bulletin annuel tente de vous donner un aperçu de l'année écoulée de juillet 2022 à juillet 2023 !

L'été 2022 a vu l'épidémie de Corona virus s'atténuer grâce à la vigueur de la campagne de vaccination et aux précautions prises par chacun. Nous avons pu retrouver quasiment un vrai festival Arts et Vigne en août, avec en vedette des projections vidéos sur la façade de la mairie réhabilitée. Depuis la vie normale a repris le dessus, même s'il ne faut pas oublier qu'il y a encore des malades. Petit à petit, on a retrouvé le plaisir de sortir, de randonner, tout bêtement de vivre normalement. En septembre, l'équipe municipale, élus et salariés, ont quitté le bâtiment de la poste et retrouvé la mairie. Cette opération fut rondement menée, d'autant plus que la perspective de se retrouver dans un lieu magnifique et bien aménagé pour travailler donnait de l'ardeur. Il aura fallu encore quelques semaines pour ranger les archives, pour que chacun trouve ses marques et pour faire fonctionner le réseau informatique...avant de pouvoir à nouveau réunir le conseil municipal dans la salle du conseil.

Ce fut un peu l'impression d'un nouveau départ après la covid et les longs mois passés dans des bureaux exigus au-dessus de l'agence postale.

Châtillon-en-Diois, commune nouvelle

Depuis le 1^{er} janvier 2019 les communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, ont fusionné pour devenir la Commune Nouvelle de Châtillon-en-Diois.

C'est maintenant la commune la plus étendue de la Drôme avec ses 110 km² et l'une des plus représentatives du Haut-Diois avec ses sites magnifiques.

Le bourg centre, Châtillon, a rejoint en juillet 2022 "Les Plus Beaux Villages de France".

Quelques chiffres :

Population : 666 habitants

Superficie : 110,06 km²

Densité de population : 6,1 hab./km²

Altitude : entre 514 m et 2038 m

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

RIEDEL MIERA Mõana, Dao
le 20 juillet 2022

FOUQUEZ Henri, Olivier, Erick
le 5 août 2022

ADAM Swan, Bruno, Louis
le 25 août 2022

Ils se sont dit "oui"

BOIVIN Samuel, Pierre, Daniel, Jean-Paul
et KOZLITINA Ksenia Andreevna
le 30 juillet 2022

SANTI Sylvain, Guy, Christian, Roger
et REYNIER Alice, Jeanne, Geneviève
le 1^{er} octobre 2022

PILOT Francis, Paul, Marcel
et BOREL Marie-Claire, Andrée
le 23 mars 2023

LHUILIER Xavier, François, Jacques
et GORIN Valérie, Gilberte, Marcelle
le 22 avril 2023

N'apparaissent sur cette liste que les noms des personnes décédées sur la commune ou pour lesquelles la mairie de Châtillon-en-Diois a reçu une transcription entre juillet 2021 et juin 2022. Nous regrettons de ne pouvoir faire figurer nos Châtillonnais et Châtillonnaises décédés sur une autre commune et pour lesquels nous n'avons pas de documents officiels, car nous craignons d'en oublier.

BRUNEL Charlélie, Simon, Léo
et HOUDIARNE Morgane, Héléne, Florie
le 3 juin 2023

ANTZENBERGER Adrien, Louis, Jacques
et FINE Alexandra, Maeva, Annie
le 16 juin 2023

Ils nous ont quittés

SAINT VANNE Christophe
le 3 août 2022

LEBAILLY Jean
le 30 octobre 2022

LASTEYRAS Michèle, Odette, Claude
le 22 mars 2023

THORÉ Michel
le 2 avril 2023

LAMBERT épouse GAUDE Simone, Héléne, Marie
le 5 mai 2023

GIRARD Ulysse, Auguste, Antoine
le 16 mai 2023

Conception , réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois
Directeur de la publication : Eric Vanoni
Impression Héraldie, Die

Un an de la vie de Châtillon-en-Diois

31 juillet 2022

Vide grenier aux Nonières



C'est un renouveau pour ce vide grenier organisé par le **Centre social culturel et sportif** de Treschenu-Creyers ! Un bon nombre d'inscrits et de visiteurs. Vers midi la chaleur monte, c'est le moment du pique nique. À la fin, les exposants replient ce qui reste, c'est toujours trop ! Et on se dit à 2023 !

7 au 14 août 2022, Festival Arts et Vigne, un renouveau !

Le festival 2022 a pu oublier un peu l'épidémie de Covid et a permis de retrouver la légèreté des années passées.

Le Village-galerie reste le cœur du Festival Arts et Vigne ; il a réuni 70 exposants venant d'horizons divers (Région Auvergne Rhône Alpes surtout, mais aussi Hongrie, Ukraine et Afrique) représentant diverses disciplines des arts plastiques et de l'artisanat d'art, dans 39 locaux appartenant à la Mairie et à des propriétaires particuliers.

Pour les animations, le lien a été fait avec les éditions passées : le dimanche, la Fête du vin a regagné le Reviron, avec à nouveau des dégustations dans les caves. Une Foire Diois-Vercors a permis à une vingtaine de producteurs locaux de mettre en valeur leurs produits.



Cette édition a voulu célébrer 3 soirs de suite la restauration de la Mairie par des projections sur sa façade ("video-mapping") qui ont permis de redécouvrir l'histoire de notre village et la vie de ses habitants, pour la période allant de celle de Henri IV à celle de Louis XIV. Des habitants du village ont prêté leur voix à ce spectacle original !



Pas de Nuit aux Torches, mais le mercredi 10 une Flânerie en musique dans le vieux village, illuminé par les bougies placées sur les fenêtres des maisons, sur les pesureaux ou le long des viols.

Le jeudi 11, la nuit des cabanons s'est déroulée dans une bonne ambiance grâce aux groupes musicaux de qualité et malgré l'interdiction du feu d'artifice. Le traditionnel repas a fait place à un pique-nique des vigneron afin de limiter les queues à chaque stand, en raison du risque sanitaire. La covid était encore là !



Le vendredi 12 les festivaliers ont pu voir 2 films présentés par leurs auteurs : "Châtillon-en-Diois: La splendeur retrouvée de l'hôtel de ville" réalisé par Vidéo Val de Drôme et "Lesdiguières dernier connétable de France", la dernière production de Ciné Caramelle.

Le samedi, la journée "grand siècle" a proposé animation et spectacles autour de l'escrime médiévale et renaissance.

Enfin dimanche 14 août au soir, le festival s'est conclu par un bal de clôture à la salle des fêtes en raison de la pluie.



En août, Aménagement d'une boucle pédestre patrimoniale à Treschenu-Creyers



La Commune, en lien avec le Parc naturel régional du Vercors, a mené une réflexion pour la valorisation d'une boucle pédestre patrimoniale partant des Nonières pour rejoindre le col de Côte Chèvre, le vallon de Combeau et revenir aux Nonières.

Plusieurs éléments marquent ce parcours : d'anciens champs de lavandes, un alambic pour la distillation des lavandes (jusqu'en 1980), ou encore la ruine d'une "borie" abri pendant l'estive, qui nécessitait un travail de sécurisation pour réaliser un abri pour les randonneurs. La commune a accueilli pendant deux semaines 10 jeunes bénévoles "Concordia" venus du monde entier (Algérie, Allemagne, Italie, Japon, Mexique, Serbie). Les échanges et les moments de partage ont été appréciés par tous, participants et habitants (L'Association Concordia s'inscrit dans un mouvement d'éducation populaire, fondée à la suite de la seconde guerre mondiale, par de jeunes européens afin de promouvoir la tolérance et la paix à travers des chantiers internationaux).

En septembre, retour de la Mairie et de la bibliothèque au Reviron



Après 2 ans passés dans les locaux de l'agence postale, rue du Reclus, les services de la Mairie ont retrouvé ceux du 1 place du Reviron. Quel plaisir de se trouver dans des locaux spacieux, bien équipés et fonctionnels dans un bâtiment

historique entièrement réhabilité.

Dimanche 11 septembre, la Fête aux Plantes rares



Cet événement incontournable s'est déroulé sous un soleil radieux. 35 exposants ont présenté des collections variées, originales, et de qualité. L'épidémie régressant, la fréquentation a été remarquable : 1500 visiteurs sont venus de toute la région : un record ! La Fête aux plantes rares est devenu un événement phare de Châtillon !

17 et 18 septembre 2022 Journées du Patrimoine :

Visites de la mairie et projections :

L'Acspade et l'Association Châtillon Arts et Vigne ont souhaité mettre en valeur lors de ces journées l'événement que représente pour Châtillon la restauration de l'hôtel de ville et du beffroi attenant. Sur 2 jours, plusieurs groupes se sont succédés, sous la houlette de Bernard Ravet et Sylvie Veye-Chareton, pour visiter la mairie rénovée, voir ou revoir le montage vidéo projeté sur la façade de la mairie pendant le Festival Arts et Vigne ou le reportage "Châtillon-en-Diois : La splendeur retrouvée de l'hôtel de ville" réalisé par Vidéo Val de Drôme.

Le fond local de la bibliothèque

La bibliothèque a voulu présenter son fonds local dans un lieu chargé d'histoire : le dépôt de locomotive à l'entrée de Châtillon. Une vingtaine de personnes intéressées par l'histoire locale sont venues découvrir les ouvrages exposés.



4 novembre 2022 Champollion, les 200 ans du déchiffrement des hiéroglyphes.



Une quinzaine de personnes, moitié adultes, moitié enfants, se sont penchées attentivement sur les énigmes proposées autour de Champollion et des hiéroglyphes. Et elles sont reparties avec une tablette d'argile soigneusement gravée par leurs soins.

En fin d'après midi, 30 personnes ont écouté avec plaisir la conférence de Dominique Yalopoulos sur les hiéroglyphes, les scribes et leurs rôles dans la société égyptienne.



28 décembre 2022 Les huîtres de l'UCAC

Suite à la crise sanitaire, l'UCAC (Union des commerçants et des artisans de Châtillon) n'avait pas organisé sa traditionnelle soirée huîtres depuis 2019. C'est aussi avec joie que les habitants et résidents secondaires de Châtillon ont pu se retrouver place du Reviron pour fêter la fin de l'année. L'air n'était pas trop froid, pour déguster huîtres bien fraîches et moules chaudes préparées à la crème, moutarde et vin blanc des domaines de Châtillon.

Richard Perrier au nom de l'UCAC a salué l'arrivée de nouveaux commerçants à Châtillon. Il souligne l'action de l'Association Fleurs et Fontaines et lui remet au nom de l'UCAC un chèque de 300 €. Maintenant labellisé parmi "Les Plus Beaux Villages de France", Châtillon se doit de continuer à s'embellir !

L'ambiance chaleureuse, les conversations ont bien animé la place devant la mairie rénovée, pour célébrer la fin de l'année 2022 !



20 janvier 2023 Les vœux du maire

Le Maire Eric Vanoni, prend la parole :

"Je me réjouis que nous nous retrouvions si nombreux ce soir. C'est un rendez-vous fort dans la vie de notre village. Il s'inscrit tout naturellement dans la tradition du mieux vivre ensemble.

Nous n'avons pas eu cette opportunité depuis 2020. C'est la première fois que la nouvelle équipe municipale accueille la population pour lui présenter les enjeux à venir pour la mairie et faire le bilan de l'année écoulée.

Certains projets ont mis beaucoup de temps à se



terminer, comme la mairie, le viol du Temple et la cantine. Ces projets ont été initiés par l'ancienne équipe après la fusion des communes de Treschenu-Creyers et de Châtillon-en-Diois..."

Après les discours, c'est l'occasion de renouer après 2 ans d'interruption avec la tradition de faire monter sur scène les nouveaux Châtillonnais.

Samedi 25 février 2023, le loto de l'école

Assistance record à ce loto. Encore un événement retrouvé et largement attendu. Le résultat c'est qu'il a fallu rajouter des tables et des chaises et même des bancs pour accueillir tout ce monde, au moins 260 personnes ! Les enfants sont allés jouer dehors.

Les lots proposés étaient très attractifs ! Tous les ingrédients étaient donc là pour un loto acharné.

Ce loto est au profit de la caisse des écoles. La somme obtenue par la vente des cartons a été conséquente et va permettre de financer les voyages prévus.



26 février 2023 Départ à la retraite de Richard Perrier

C'est un événement dans l'histoire des commerces de Châtillon : Richard Perrier prend sa retraite.

C'est un événement qu'il a voulu partager, devant son commerce le 8 à Huit devenu Carrefour Express, avec les habitants venus nombreux lui souhaiter une heureuse nouvelle vie.

Dans ses remerciements, il a surtout pensé à sa famille, à son grand-père car cette boucherie-épicerie ce fut avant tout une aventure familiale.

Châtillon a besoin de commerces ! La transition est faite : Carrefour Express succède au 8 à Huit !



15 et 16 avril 2023 Vente de livres par la bibliothèque

La bibliothèque municipale de Châtillon-en-Diois, gérée par l'association "Châtillon Livres et Rencontres", a effectué une de ses traditionnelles vente de livres d'occasion (livres issus de dons de particulier, dont une partie va en rayon à la bibliothèque, et les autres sont proposés à la vente).

129 curieux, petits et grands, habitants ou de passage, sont venus profiter des petits prix pour faire provision de lecture. 850 livres sur les plus de 5000 exposés ont retrouvé des lecteurs.



Avril 2023 Début des travaux à l'entrée ouest de Châtillon-en-Diois

Châtillon fait partie du club "Les Plus Beaux Villages de France". C'est une distinction qu'il faut continuer à mériter. L'entrée ouest de Châtillon était un point faible de notre dossier et la municipalité s'est engagée à poursuivre les efforts.

Les travaux qui commencent sont importants. Ils vont métamorphoser l'entrée du village. En plus de mettre en place des espaces agréables, des cheminements piétons, des plantations, l'idée s'est imposée de rappeler l'existence entre 1903 et 1930 d'un chemin de fer à voie étroite. Le dépôt de locomotive sera mis en valeur, un quai symbolique sera construit. Il faudra être patient car le chantier est difficile. En plus d'être beau, Châtillon doit être accueillant !



10 juin 2023 Fête de la transhumance et de la Clairette

C'est la première fois que Châtillon accueille cet événement qui inscrit bien notre village dans son monde rural. Les moutons font partie du paysage comme la culture de la vigne avec la Clairette de Die et les vins du Diois, en particulier l'AOP de Châtillon-en-Diois.

Encore une occasion de faire découvrir notre commune.

Châtillon pourrait-il vivre sans le tourisme?



16 juin 2023 Inauguration de la mairie et du beffroi rénovés.

Après un an passé à retrouver la "vie d'avant", l'inauguration du monument emblématique de la mairie vient couronner le sentiment de renouveau après des années difficiles.

L'inauguration s'est faite en présence de Mme Corinne Quèbre Sous-Préfète, de M. Bernard Buis sénateur, de M. Claude Aurias conseiller régional, de Mme Marie-Pierre Mouton présidente du conseil départemental, de M. Jacques Adenot président du Parc du Vercors, de Mme Nathalie Niesen présidente du SDED, de M. Olivier Tourreng vice président de la Communauté de communes.

C'est le maire Eric Vanoni qui a été très heureux de couper le ruban ! (voir aussi pages 10 à 12).



Archiane

Nouvelles de nos villages

Archiane et Bénévisse

Classement du Cirque d'Archiane - Rocher de Combeau

Déjà en partie inscrit le site a fait l'objet par la DREAL d'une demande de classement en 2019. Un projet a donc été élaboré et présenté en réunion publique en mai 2021. En juin 2021, un inspecteur général visite le site et recommande de mettre en exergue les crêtes. Le vallon de Combeau est exclu. Il recommande aussi de garder le statut de site inscrit pour le village d'Archiane et de faire de même pour Bénévisse. En octobre-novembre 2021, des ateliers de travail impliquant la population sont organisés pour présenter le projet et construire un cahier de gestion. L'enquête publique est menée en septembre 2022.

Enfin, le 22 Juin 2023 la commission supérieure des sites, perspectives et paysages s'est réunie à Paris (La Défense) pour auditionner la sous-préfète, la Dreal et la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois représentée par Monique Orand, Maire déléguée de Treschenu-Creyers. Après l'audition la commission a annoncé qu'elle avait voté à l'unanimité le classement du site et l'inscription des villages d'Archiane et Bénévisse.

Des nouvelles des gypaètes barbus

Après plusieurs réintroduction à partir des falaises de Tussac (au-dessus de Bénévisse), des couples de gypaètes sont revenus nicher dans le Vercors. L'année

dernière sur les falaises de Laval d'Aix, un jeune gypaète a pris son élan en août 2022. Cette année c'est sur les falaises d'Archiane qu'un couple s'est établi et a donné naissance à un petit gypaète.

Les Nonières Le village a meilleure allure depuis que les lignes électriques et téléphoniques ont été enfouies.

Le marquage au sol de la chaussée de la départementale permet de mieux guider les automobiles de passage et de renforcer la sécurité.

La création d'une boucle patrimoniale Côte Chèvre-

Menée Depuis plusieurs années des poteaux électriques montrent des signes de faiblesse, probablement suite à un mauvais entretien et mauvais traitement du bois.

Suite à un départ de feu, ENEDIS est intervenu.

4 poteaux ont donc été remplacés dont 3 par accès

Mensac Le logement de l'étage de l'ancienne école va être rénové. Le choix des entreprises a été fait. Ce logement permettra d'accueillir une famille à Mensac.

Le village a connu des problèmes d'eau dus à une

Combeau au départ des Nonières apportera une meilleure visibilité au village et une fréquentation touristique supplémentaire. Conçue comme un musée en plein air des activités agricoles et pastorales passées, ce devrait être une nouvelle entrée vers la réserve naturelle du Parc du Vercors

direct et un par hélicoptère. Ces travaux renforcent la sécurité de l'alimentation en électricité du village.

Projet en cours :

La façade de l'église, en mauvais état avec des fissures, va être restaurée. Les travaux commenceront sans doute à la rentrée.

obstruction de la conduite qui va du captage au réservoir. L'entreprise Fraboulet est intervenue rapidement. Des mesures pour protéger le captage et mieux sécuriser l'alimentation en eau potable sont envisagées.

Ils travaillent pour nous !

Les employés municipaux.

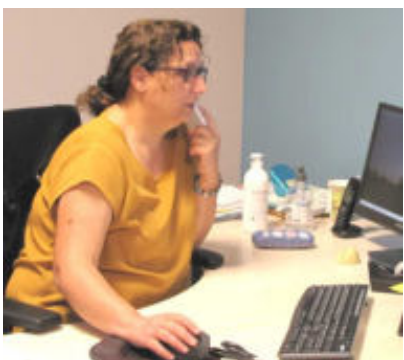
Secrétariat, services techniques, aides à l'école, encadrement à la cantine, au camping ou à la piscine : ils travaillent pour tous les habitants de la commune : c'est l'équipe des employés de la mairie !

Au secrétariat de mairie :



Martine Greco : la secrétaire de mairie. Mais que deviendrait la mairie sans elle ? On en parle en ce moment parfois dans les médias : il devient difficile de trouver des secrétaires de mairie. C'est que cela ne

s'apprend pas en un jour ! Dans une petite mairie, il faut tout gérer, les convocations, ordre du jour, procès verbaux des conseils municipaux, les demandes de subventions, les courriers, les commandes, etc ; c'est simple on a du mal à faire la liste tant le travail est varié. En plus Martine assure une permanence le vendredi aux Nonières dans la mairie annexe de Treschenu-Creyers.



Sandra Gotti : elle est discrète, mais elle est essentielle pour gérer les finances de la communes. Dans le bureau du secrétariat, on ne la voit pas. Elle fait son travail en silence ! Mais si on vient lui demander un renseignement elle est disponible et efficace.



Rachel Brès : derrière sa banque et son ordinateur, elle est à l'accueil. Les visiteurs s'adressent à elle pour des milliers de raisons. Permis de construire, inscription à l'école, mariage, PACS, et aussi tout ce qui ne va pas ! Il

faut garder le sourire et trouver la bonne réponse.

Vous l'aurez compris, une mairie de nos jours, c'est une administration complexe même dans un village. Le millefeuille institutionnel, la complexité des procédures et des normes, tout cela est bien différent d'autrefois où souvent l'instituteur du village était aussi secrétaire de mairie. Nous avons là une équipe solide et on peut leur dire bravo !

Les services techniques :



Nans, Eric, Régis, Christophe

Eric Genin : Il connaît la commune par cœur, à commencer par les réseaux d'eau et d'assainissement, les bâtiments communaux comme la salle Kubnick, les viols. Quand il y a un problème il a souvent la solution ! Le personnel technique doit être un peu (beaucoup) bricoleur : un peu de mécanique, d'électricité, de plomberie... Il faut aussi penser à des travaux au camping ou à la piscine. Heureusement il y a une équipe qui se partage le travail. Tous ne sont pas à plein temps, tous ne sont pas en CDI, mais tous font leur part du travail.

Nans Bourcet, accompagne souvent Eric dans toutes ces tâches invisibles pour les habitants : déplacer des tables et des bancs, préparer la salle Kubnick, changer un compteur d'eau et mille autres tâches.

Régis Herry, travaille en partie l'été au camping. Il y a toujours quelque chose à faire !

Christophe Gouarab lui, assure entre-autre la visite hebdomadaire des stations d'épurations : il y en a 6 maintenant !

Tous sont mobilisés pour entretenir toute la commune nouvelle de Châtillon. Et il y a à faire !

Xavier Lhuillier, assure avec sérieux et amabilité la tenue de l'agence postale communale. Depuis que la commune a décidé de suppléer La Poste en ouvrant une agence c'est lui qui effectue ce service si nécessaire.

Employé à mi-temps pour l'agence postale, il remplit aussi une tâche importante qui est l'entretien du village botanique et du fleurissement du village.



Dans une commune aussi grande par sa taille, avec un bourg-centre et 5 villages, il y a du travail ! Bien sûr parfois on trouve qu'il y a de l'herbe quelque part, on pense qu'une fontaine devrait être nettoyée...

L'équipe technique fait pour le mieux et souvent plus ! Mais ils ne peuvent pas toujours répondre à toutes les demandes !

À l'école

Avoir une école est d'importance pour le village. Cela justifie des emplois pour la commune, des emplois fort utiles pour l'encadrement des enfants.

Valérie Gorin et Emilie Gary aident les enseignantes dans les classes maternelles. En particulier elles conduisent les enfants à la cantine ou au bus scolaire et aident à la cantine.



À la cantine scolaire

Evelyne Favier, est la seule à régner sur la cuisine satellite pour réchauffer les plats et gérer la vaisselle.

Elles sont 3 (aidées par Valérie et Emilie) qui s'emploient au service des repas, et aussi à encadrer les enfants avec bienveillance et parfois avec ce qu'il faut de fermeté. Il faut aussi un peu de calme, parce que les enfants sont parfois légèrement bruyants ! Mais à l'évidence cela se passe bien; les enfants sont contents de leur cantine et de celles qui veillent sur eux!



Catherine Marquet, Sylvie Grimaldi, Ingrid Druésne

Il faut ajouter aussi à la charge de la commune des emplois saisonniers :

Au camping

Le régisseur du camping : Patrick Redler, est chargé d'encadrer l'équipe saisonnière. À l'année, il veille à la préparation de la saison et à la prise des réservations. Actuellement il est en congé maladie; cela a obligé à construire une nouvelle équipe.



L'équipe de choc du camping : de gauche à droite : Marie Gory, Marine Borgniet, Alixe Anciaux et Macha Bastin.

Marine assiste Marie à l'accueil, Alixe et Macha gèrent l'entretien et l'assistance aux campeurs.

Nos employés du service technique interviennent aussi parfois au camping pour des problèmes techniques. Le camping est précieux pour la commune, mais il faut le faire tourner.

À la piscine

Là aussi ce sont des emplois saisonniers.

Pascal Gosselin, est le maître nageur

Pour tenir la caisse à l'entrée, elles sont 3 :

Maeva Genin

Elodie Fourier

Clarisse Angelvin

ndlr : pas de photos par suite de la date de bouclage

Nous pouvons tous les remercier pour leur travail et leur contribution à la vie de la commune. Certes on aimerait avoir encore plus de personnel, pour qu'il n'y ait pas un brin d'herbe dans les allées des cimetières, qu'un banc cassé soit réparé plus rapidement que, etc ...

Mais en 2022, le budget du personnel municipal s'est élevé à 472 093 € pour un budget total de fonctionnement de 1 051 914 €. Ce n'est pas négligeable ! À chacun de juger !

Réhabilitation de la Mairie – Chronologie d'un projet de longue haleine

C'est un bâtiment qui ne laissait pas indifférent : cet hôtel particulier a été construit au tout début du XVII^e siècle par Claude de Perdeyer, Baron de l'Argentière, sur la muraille qui entourait Châtillon. Les Châtillonnais lui ont adjoint au début du XVIII^e siècle une tour avec une horloge au-dessus d'une des portes principales du village.



La façade et la toiture ont été classées monument historique en février 2008, tandis que l'escalier intérieur et la tour de l'horloge étaient inscrits dans le même temps.

Pour les utilisateurs, personnels de la mairie, élus et en particulier le Maire, c'était une autre affaire, un lieu de travail inconfortable ! C'est ainsi que, après les travaux importants menés dans le cœur du village médiéval, la question d'une restauration complète s'est

posée. Comme dans tout bon village de France, un débat s'est instauré entre construire une mairie neuve et garder la mairie dans l'hôtel de Perdeyer restauré. Financièrement il était difficile de réaliser vraiment les deux !

La question s'est résolue en considérant :

- qu'il était difficile de trouver une utilisation future à ce bâtiment. L'idée d'un musée ou de tout autre usage impliquait un coût important pour assurer l'accessibilité.

- que la restauration d'un bâtiment destiné à un usage public, la mairie, permettait de mobiliser les financements nécessaires à la restauration et à la mise

en accessibilité. Ce choix permettait aussi de conserver le cœur du village place du Reviron.

En 2012, un budget est voté pour entreprendre la consolidation conservatoire de la façade, opération menée par Françoise Cremer.

Dès lors, les énergies se sont conjuguées, de la part des maires, Régine Oddoz puis Eric Vanoni, de la population et de l'Acspade sous la houlette de Bruno Gastoud. Une souscription est lancée via la Fondation du Patrimoine en mai 2013 ; cela permet de démontrer un soutien de la population.

À partir de ce moment, le succès de cette opération dépendait de nos financeurs et des services du ministère de la culture. Restaurer un édifice d'intérêt patrimonial certain pour un usage public avec le soutien d'une grande part de la population a permis "d'aligner les planètes". L'État, la Région et le Département ont soutenu le projet du conseil municipal.

En 2016, une convention avec le CAUE est signée pour un accompagnement du projet de restauration. Le cabinet d'architecture ARCHIPAT, agréé par l'administration des monuments historiques, est chargé d'élaborer un avant projet sommaire.

Avant de pouvoir commencer, il faut se mettre d'accord sur une doctrine de restauration. Cela prend du temps (voir texte suivant). En août 2020 le conseil municipal approuve le choix des entreprises. Les travaux peuvent commencer ! Ce choix est complété en décembre en ce qui concerne les plâtres et les peintures. À la même date, un bureau d'étude est choisi pour améliorer l'entrée ouest de Châtillon. Châtillon se transforme !

L'emménagement dans les locaux réhabilités se fait le 15 octobre 2022 !

Les travaux de restauration et réhabilitation de la mairie

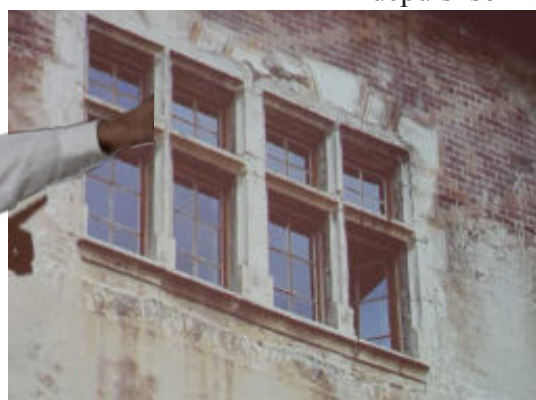
Lors d'une conférence donnée le 23 juillet 2021, M. Gaël Robin, architecte maître d'œuvre pour la restauration de la mairie a exposé la démarche retenue pour ce chantier qu'il avoue avoir eu beaucoup de plaisir à suivre :

Une analyse historique : pour comprendre l'architecture

Il faut comprendre comment le bâtiment a évolué depuis son origine jusqu'à nos jours. Pour cela on

fouille les archives, on consulte les travaux existants et les personnes qui localement se sont investies dans l'histoire de Châtillon et de ce bâtiment.

Un document fondamental est un inventaire de 1630 qui s'appelle : "Inventaire des biens de noble Claude



de Perdeyer, baron de l'Argentière". Cet inventaire nous donne une illustration de l'organisation de la maison.

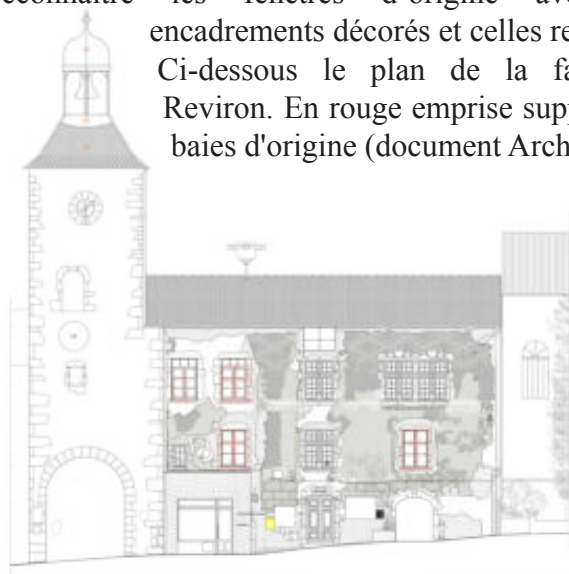
Une autre approche est de s'intéresser aux relations de Claude de Perdeyer, notamment avec le duc de Lesdiguières. Il a pu être influencé par les architectures rencontrées lors des campagnes militaires menées en Italie, en particulier à Saluzzo, où il a pu voir des décors de briques peints en faux appareillages.

La consultation de photos, particulièrement des cartes postales anciennes, a permis de comprendre des modifications ultérieures. Par exemple, l'avancée de la toiture que nous connaissons n'était pas d'origine : c'est pourquoi on l'a supprimée.

Des relevés précis : pour bien comprendre la géométrie des lieux.

Cela a permis d'établir les alignements des murs, l'enchevêtrement des escaliers, les niveaux des sols, de façon à se rapprocher de la disposition d'origine. La même démarche a été suivie pour les façades pour reconnaître les fenêtres d'origine avec leurs encadrements décorés et celles remaniées.

Ci-dessous le plan de la façade du Reviron. En rouge emprise supposée des baies d'origine (document Archipat)



Un projet : un parti pris de restauration à définir.

C'est d'abord tenir compte des activités : accueil, bureaux, salle du conseil, bibliothèque et surtout de l'accessibilité et la mise en sécurité, ce qui est très difficile dans ce genre de bâtiment ancien. Il a fallu jouer avec les différences de niveau, renforcer les planchers par le dessus pour conserver les plafonds d'origine dans la salle du conseil et dans la salle des mariages.

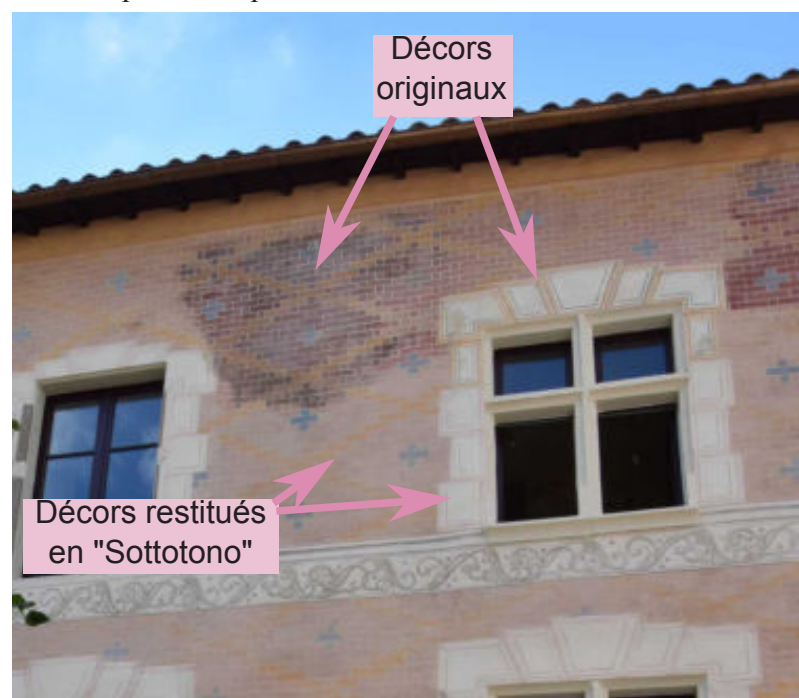
Ensuite il faut décider des méthodes de restauration des décors de la façade. Par chance, on a découvert

des décors qui ont été abrités par l'édification de la tour de horloge à partir de 1726. On a pu ainsi connaître parfaitement les teintes d'origine, ce qui est exceptionnel.

Avec les traces existantes des décors en fausses briques colorées et les frises, on a pu reconstituer la décoration sur



les façades ainsi que la position précise des fenêtres. Ce travail a permis un dialogue avec les inspecteurs des monuments historiques. Sur cette base on a pu discuter avec le comité scientifique pour faire les choix de restitution. La technique du "sottotono" a été retenue : les parties authentiques des décors sont conservées, les parties manquantes sont restituées dans un ton plus faible. Ceci permet de conserver la composition originelle, tout en différenciant ce qui est authentique de ce qui est reconstitué.



Le décor de fausses pierres posait la question de la technique employée. C'est le chef de chantier de chez Vuillermoz qui a retrouvé la technique. Cela consiste simplement à tremper une branche de buis dans le mortier pour le projeter en fouettant !



On peut aussi parler des frises : les parties authentiques sont restaurées. Les lacunes dans les décors sont comblées avec des petites stries de couleur. Le résultat est particulièrement réussi.



En conclusion :

Une telle restauration nécessite beaucoup de réflexion et d'études préalables pour restaurer sans trahir. On essaye de montrer la composition du bâtiment sans inventer et en composant pour garder tout son côté fonctionnel au bâtiment.

On n'a pas parlé de la tour de l'horloge. Là aussi la même démarche a été menée. Il a fallu remettre en état la charpente à l'identique de l'ancienne : l'entreprise de charpente a même pu conserver quelques pièces de bois d'origine. Le clocheton a retrouvé le brillant de

son métal zingué. Doucement il va ternir, c'est son destin. La cloche, l'horloge ont retrouvé leurs place. Et en même temps on a pu redonner à l'ensemble une solidité qui était bien compromise. On peut ici féliciter les entreprises qui ont su travailler en intelligence pour respecter la démarche définie par les architectes et les spécialistes des bâtiments historiques.

On peut aussi remercier les autorités qui ont financé ce projet : l'État avec la DRAC, la Région et le Département. Ces financements ont atteint quasiment 88 % du montant total, ce qui a permis à notre commune de réaliser ce rêve, qui paraissait impossible à certains, pour la fierté de tous.

n.d.l.r. : Ce texte doit tout à la conférence donnée par Gaël Robin en juillet 2021.



16 juin 2023

**"Cerise sur le gâteau"
L'inauguration**



La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est un service public. Une convention entre la mairie, la médiathèque départementale et l'association "**Châtillon Livres et Rencontres**" définit son fonctionnement.

Une dizaine de bénévoles, habitants de Châtillon, de Menglon et de Die, participent à ses activités. Tout adulte inscrit à la bibliothèque est membre de l'association.

La bibliothèque est ouverte au public toute l'année et reçoit les classes de l'école chaque semaine.

La médiathèque de Die prête des livres qui sont renouvelés régulièrement. La bibliothèque peut aussi y réserver des livres à la demande d'un lecteur.

La bibliothèque, ce n'est pas seulement le prêt de livres, mais aussi des rencontres :

Chaque mois, des lecteurs se réunissent pour parler de livres qu'ils ont aimés, et se les échanger.

La bibliothèque propose régulièrement des animations familiales et accueille parfois des auteurs.



Le coin des enfants

de la transhumance, sera reconduite dans le cadre du festival Arts et Vigne.

En septembre, "Les journées du patrimoine"

La bibliothèque y participe chaque année !

La bibliothèque participera aussi comme chaque année, en octobre à **la semaine de la science**, en mars au **Printemps des Poètes** et proposera pendant les vacances scolaires des animations familiales.

Le nombre d'inscriptions, qui avait augmenté pendant notre installation provisoire rue de Reclus, s'est maintenu depuis que nous avons emménagé dans le rez de chaussée de la mairie rénovée : 107 adultes et 55 enfants (en dehors de l'école) ont fréquenté la bibliothèque cette année, ainsi que plusieurs familles de touristes.

Une bibliothèque, c'est la possibilité pour chacun de lire des livres très variés, de découvrir des auteurs et leur univers, des documents, et c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges, avec les bibliothécaires et avec les autres lecteurs ! Les bénévoles sont heureux de vous y accueillir !

Horaires habituels :

- mardi 16h-18h
- mercredi 14h-16h
- vendredi et dimanche 10h30 à 12h
(fermée le mercredi en juillet et août)

Inscription : 5 € par an, gratuit pour les moins de 16 ans

contact : Mairie, 1 place du Reviron
tél. 04 75 21 25 64
bibliothèque@mairie-chatillonendiois.fr

Les projets :

Dimanche 23 juillet, "Journée des auteurs du Diois et des écrits sur le Diois" (organisée un an sur 2).

Y sont invités des auteurs, et, cette année, des éditeurs locaux.

En août, "des raisins et des moutons"

Cette animation familiale, déjà proposée pour la fête



Le printemps des poètes

L'ÉCOLE DE CHÂTILLON

L'année scolaire 2022-2023

Cette année, l'école de Châtillon comptait 78 élèves à la rentrée en quatre classes :

- TPS/PS/MS/GS avec Laurence Armand, Cassandre Ghitti et Valérie Gorin,
- PS/MS/GS avec Aline Viard, Émilie Gary.
- CP avec Maryline Guillaume.
- CE1/CE2 avec Laurène Vivenzio et Albane.

Les classes maternelles

Les maternelles ont travaillé sur le thème des animaux et des continents.

Lors des sorties "nature", à raison d'une matinée par quinzaine, ils ont pu découvrir les différents milieux naturels aux alentours de l'école. Ils ont bénéficié d'une sortie accompagnée par Valérie Pilloud, garde forestière ONF.



Les élèves sont partis à la journée en mai au safari de Peaugres : atelier pédagogique sur les animaux, visite du parc et visite du safari en car.*

Ils ont suivi six séances de "Funny yoga" avec Roseline Pornin.**



En début d'année, les enfants sont allés voir le spectacle "Temps" de la compagnie Haut les Mains au Théâtre de Die.*

Les CP

La classe des CP est allée trois fois au cinéma dans le cadre du programme "école et cinéma" : ils ont vu trois films : "Kérity la maison des contes", "Jiburo", "L'extraordinaire voyage de Marona".*

Lors de séances en arts plastiques avec l'intervenante Marie Pouillaude, ils ont créé une fresque sur le thème du village et de la Transhumance, exposée lors de la fête de la Transhumance et de la Clairette. Elle sera exposée à l'école.**



Les CE1-CE2

En début d'année, les enfants sont allés voir le spectacle "Carré de Je" de la compagnie Kirn au Théâtre de Die.*

Nous avons profité de cette sortie pour nous rendre à la médiathèque (projet "La petite librairie dioise") et au musée (projet "La malle du musée"), projets mission ruralité inter-classes avec la classe de Menglon notamment.*

Les élèves ont aussi bénéficié de séances de théâtre d'improvisation avec Alin Curtet.**

Cette année, c'est cette classe qui a bénéficié de l'intervention d'une journée du SYTRAD (Syndicat du Traitement des Déchets Drôme Ardèche) : ateliers autour du tri et de la réduction des déchets.

Le grand projet de cette année était la classe "Découverte des volcans d'Auvergne" à Saint Ours les Roches avec la classe de Menglon et l'école de



Valdrôme. Au programme : randonnée au Puy de Dôme et autour du Puy Pariou, visite guidée et films d'animation au Volcan de Lemptégy, visite de la Grotte de la Pierre de Volvic, atelier pédagogique, visite de Vulcania et enfin visite de la cathédrale de Clermont-Ferrand.***



Perspective pour l'année scolaire 2023-2024 :

L'année prochaine, nous commencerons l'année avec seulement 4 classes sur notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Mme Laurence Armand quitte l'école. Elle rejoint l'école de Luc-en-Diois.

Mais pourquoi une classe sera-t-elle fermée ?

En début d'année civile, les directeurs d'école font remonter les effectifs prévisionnels de la future rentrée à l'aide des données fournies par les mairies. Les prévisions étaient de 95 élèves attendus sur notre RPI soit une moyenne de 19 élèves par classe sur 5 classes. En mars l'Éducation Nationale a donc acté une fermeture de classe, ce qui nous amène à une moyenne de 24 élèves par classe.

Cette diminution d'effectifs s'explique par la baisse du nombre de naissances depuis 2013. La baisse des effectifs se poursuivrait dans les années à venir à la fois dans le niveau pré-élémentaire et dans le niveau

Autres activités

Sport : les 2 classes élémentaires ont bénéficié de six séances de football avec l'éducateur sportif du club de Die, Nans Riffard (convention entre l'Éducation Nationale Drôme et le Comité Drôme-Ardèche de football). Ce cycle s'est terminé au stade de Die par une journée de matchs inter-écoles et de jeux en extérieur (Coop'aire de Jeux).****

Bibliothèque : les maternelles se rendent pour une heure à la bibliothèque le mardi matin et les élémentaires le mardi après-midi tous les quinze jours.

Journées du patrimoine : les classes ont bénéficié de visites guidées autour de la réhabilitation de la mairie et du clocher.

Visite de l'Herbier du Diois pour toutes les classes : jeux de découverte, reconnaissance des plantes dans le jardin des plantes aromatiques, dégustation de tisanes, visite guidée du bâtiment des séchoirs.

Piscine : l'année se termine avec 3 à 6 séances à la piscine de Châtillon.

Financements :

* Sortie financée par les communes et la coopérative des parents.

** Projet financé par la mairie de Châtillon.

*** Projet financé par les parents, les communes, la coopérative des parents, la Région Rhône Alpes Auvergne et le partenariat association Jeunesse du Plein Air/ANCV.

**** Sortie financée par la coopérative des parents.

élémentaire. Cette prévision résulte essentiellement des évolutions démographiques, avec des générations d'élèves de moins en moins nombreuses.

Est-ce que cela peut changer ?

Nos prévisions d'effectifs à la rentrée sont constamment en mouvement depuis mars et actuellement nous sommes sur une prévision à 105 élèves.

La question d'une réouverture va donc se poser avec un comptage des élèves présents le jour de la rentrée sur nos deux écoles par les services de l'Éducation Nationale. On nous assure qu'avec 106 élèves, la réouverture se ferait !



Fleurs et Fontaines



L'association « Fleurs et Fontaines » est née en 1993 du désir de la municipalité d'adhérer aux "Villages Botaniques de la Drôme®" et qui devait selon les termes de la charte de qualité, s'appuyer sur le

soutien de bénévoles organisés en association.

"Fleurs et Fontaines" a donc déterminé en lien avec les élus, un circuit botanique sur le thème des "plantes grimpantes et couvre sol". Il y a aujourd'hui 350 espèces de plantes dans les 18 massifs du circuit.

Le conseil d'administration a la charge du choix des plantes et de la réalisation des documents pédagogiques. L'entretien des massifs est assuré par le jardinier, employé municipal.

L'association finance l'achat des plantes du circuit botanique et celles du fleurissement d'automne et d'été à partir de ses ressources propres : cotisations des membres (148 en 2022), divers dons, et bénéfices de la "Fête aux Plantes Rares" organisée tous les ans le 2^e dimanche de septembre au Champ de Foire.

"Fleurs et Fontaines" assure également l'entretien de

sentiers de randonnée pédestre. Pour cette activité, elle a signé une convention de partenariat avec le Département. Elle a aussi participé à la rédaction du tout nouveau "Topo Guide du Diois".

Le conseil d'administration compte 14 membres et le bureau se compose de : Marie-Jo Baude, présidente – Bernadette Audra, trésorière – Albert Arbaut, trésorier adjoint – Colette Moreau, secrétaire – Alyette Farjon, secrétaire adjointe.

Contact : chatillon26-fleursetfontaines@orange.fr

Internet : www.villagesbotaniques-de-la-drome.fr
et www.fetedesplantes-chatillonendiois.fr



ACSPADE



L'Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et de Défense de l'Environnement (ACSPADE) est une association fondée en 1989. L'ACSPADE se donne pour but

de contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel et architectural de Châtillon-en-Diois. C'est dire que le champ est vaste ! Sous la houlette de son président Bruno Gastoud, plusieurs actions ont été menées pour soutenir et encourager les améliorations de l'architecture du village ; par exemple rénovations des façades. Bruno a été un aiguillon pour obtenir le label "Les plus

beaux villages de France" à Châtillon. Des membres de l'Acspade, Sylvie Veye-Chareton et Bernard Ravet ont beaucoup contribué à une meilleure connaissance de l'histoire de la mairie et de la tour de l'horloge.

L'Acspade, en collaboration avec Châtillon Arts et Vigne, a participé aux Journées du Patrimoine en faisant visiter la mairie réhabilitée et en évoquant son histoire au travers du film projeté sur la façade de la mairie pendant le festival Arts et Vigne 2022.

L'association est en pleine réflexion pour définir de nouvelles actions. Si vous vous intéressez à l'histoire locale, à la protection du patrimoine bâti ou naturel, rejoignez l'association !

La Boule de L'Edelweiss (boule lyonnaise)



La saison 2023 commence très bien : 3 licenciés de notre club J-M. FAVIER, A. RAMBAUD, et J-Pierre BONNIOT ainsi que notre président de secteur J-C. BAUDOUIN et 1 licencié de Luc en Diois (D. PAGLIAROLI) se sont qualifiés pour le championnat de France !

Comme chaque année l'association organise différents concours au boulodrome de la piscine à Châtillon :

- 24 juin concours du Comité Bouliste de la Drôme
- 10 juillet pour le concours de la vogue
- 16 juillet pour le concours des présidents
- 30 juillet pour le concours du souvenir
- 12 août pour le but d'honneur
- 27 août pour le challenge Jacques BRUN

Sans oublier nos soirées estivales du vendredi aux dates suivantes : les 30 juin, 14 et 21 juillet, 4 et 18 août, 1^{er} et 9 septembre.

Pour les personnes souhaitant essayer la boule lyonnaise, venez le mardi ou le jeudi, c'est possible, nous avons le matériel.

Bonne saison à tous

Evelyne FAVIER
Secrétaire de la Boule de l'Edelweiss

Châtillon Arts et Vigne



L'association a pour vocation principale et dans l'intérêt général de mettre en valeur le patrimoine rural, naturel, cultivé et bâti de Châtillon-en-Diois et de son canton. Pour cela elle a pour but de développer toute activité culturelle favorisant la découverte de ce patrimoine.

Le festival Arts et Vigne est la manifestation phare de l'association. En 2022, le festival a retrouvé toute sa vigueur après 2 ans sous l'ère de la Covid. Une animation remarquable a été consacrée 3 soirs de suite à l'hôtel de ville entièrement rénové : des projections sur la façade ont retracé l'histoire de ce bâtiment et celle du village (voir page 3 de ce bulletin).

La Foire aux Greniers en juillet permet à l'association de recueillir des fonds.

L'association participe aussi chaque année aux journées du patrimoine.

Une nouvelle équipe s'est mise en place et apporte de nouvelles idées. Pour faire vivre cet événement majeur de Châtillon-en-Diois, l'association cherche en permanence de nouveaux bénévoles.

Association Châtillon Arts et Vigne
3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois
tél : 04 75 21 25 91

courriel : chatillonartsetvigne@free.fr

site web : <http://chatillonartsetvigne.free.fr>

Gymnastique Volontaire du Haut Diois



Envie de vous évader ? De faire du sport selon votre rythme...

De vous dépenser en toute simplicité le matin, l'après-midi ou après une journée bien remplie ou simplement pour le plaisir ?

Plus de doute ! Inscrivez-vous au Club Gymnastique Volontaire du Haut Diois.

L'Association existe depuis 44 ans et vous propose divers cours pour tous les goûts, pour tous les âges (de 7 à 99 ans), pour tous les budgets et à différentes heures de la journée !

Deux animatrices diplômées dispensent ces cours : marche nordique, zumba, gym tonique, gym douce, gym équilibre, pilates (10 cours au total par semaine)

dans 3 lieux différents (Châtillon, Menglon, Luc).

Pour plus de renseignements :

- forum des associations à Châtillon-en-Diois et à Luc-en-Diois, chaque année, début septembre,

- par mail : gvhautdiois@orange.fr

- par téléphone : 07.82.23.60.51

- sur facebook : www.facebook.com/gvhd26

Faire du sport régulièrement procure une sensation de bien-être physique mais agit aussi sur votre moral et votre santé générale ! Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous...



Pour le Bureau GVHD,
La Présidente Régine ODDOZ

Les Jeunes loups châtilonnais



L'association des "Jeunes Loups Châtillonnais", créée il y a maintenant plus de 30 ans, s'occupe de l'organisation de diverses festivités dans le but d'animer et faire vivre le village de Châtillon-en-Diois.

En 2023, nous avons organisé en début d'année le traditionnel "Repas de la St Vincent", à la salle des fêtes et avec la collaboration des membres de "l'UCAC". Traditionnellement nous organisons "la Vogue de Châtillon", le 2^e dimanche de juillet : animations musicales tous les soirs, buvette, concours de pétanque le samedi et le dimanche et fête foraine. La Vogue se clôt le lundi avec l'organisation du

concours de longue par l'association "la Boule de l'Edelweiss".

Puis le dimanche 29 Octobre 2023 aura lieu notre "Foire d'Automne de Châtillon", dans les rues du village. Vous pourrez y trouver des marchands traditionnels, des produits du terroir ou de l'artisanat. À la buvette des Jeunes loups, vous pourrez vous restaurer et vous désaltérer.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces événements pour partager ensemble de bons moments de convivialité.

"Les Jeunes Loups Châtillonnais"

Club de l'Adoux



L'association "**Club de l'Adoux**", c'est là où se retrouvent les aînés de Châtillon-en-Diois pour se distraire, se cultiver et voyager. C'est aussi, et surtout, le moyen pour les membres

du Club de s'assurer des relations sociales amicales, bienveillantes et conviviales : chaque vendredi après-midi, ceux qui le souhaitent se retrouvent à la salle des associations (salle communale) pour partager un moment (cartes, scrabble, jeux de société) ou à l'extérieur pour une pétanque.

En 2023 un programme d'excursions et voyages a été mis au point avec 5 clubs de seniors du Diois : "**Amitié lucoise**" de Luc-en-Diois, "**Le Pied de la Vallée**" de Menglon, "**L'Oiseau bleu du Glandasse**" de Solaure-en-Diois et "**L'Escapade**" de Die ainsi que la "**Fnaca**".

En 2022 le Club de l'Adoux compte 59 membres et le

conseil d'administration est composé de 8 bénévoles. Le bureau est constitué de 4 membres : Serge Baude, président – Bernadette Audra, vice-présidente – Patricia Martin, trésorière – Yolande Chaix, secrétaire.

Contact : adouxchatillon26@orange.fr

PS : Nous avons une pensée émue et reconnaissante pour les membres qui ont assuré le succès du Club et nous ont quittés ces dernières années.



Tennis club de Châtillon-en-Diois



Le Tennis Club est affilié à la Fédération Française de Tennis et dépend de la Ligue AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) et du comité Drôme-Ardèche.

Sur les deux courts situés dans le Camping municipal, le club propose du Tennis loisir accessible à tous, des compétitions individuelles et par équipe, des cours pour les enfants animés par un moniteur breveté d'état tous les mercredis, et des cours à la demande pour les adultes. Tout joueur non adhérent au Club peut louer un court pendant la saison estivale (06 74 39 59 75 matin) et à la boulangerie Sauvet dès l'automne (04 75 21 13 22).

L'hiver les cours se pratiquent dans la salle Kubnick.

Les adultes pratiquent le Badminton dans cette salle.

En août 2022, pour fêter la nouvelle peinture bleue des courts, le club a organisé 2 manifestations : une rencontre adultes Die, Luc, Châtillon et une fête du

tennis pour les jeunes.

En septembre, une journée porte ouverte est destinée à inscrire de nouveaux jeunes joueurs.

En novembre l'opération "Viens taper dans la balle avec nous" nous a permis avec l'aide du comité Drôme-Ardèche d'offrir une raquette à nos jeunes.

Le club de tennis est le seul club sportif à Châtillon à s'adresser aux enfants. Mais lorsque ces enfants rentrent au collège, ils sont moins disponibles et souvent s'arrêtent. On regrette que les nouveaux soient peu nombreux ! C'est dommage, alors qu'il y a de nouveaux jeunes parents qui arrivent dans le Diois ! Mais l'optimisme reste de mise dans l'équipe du club :

La Secrétaire Martine Maillefaud (06 72 92 28 08)

Le Trésorier René Joanin (06 89 58 37 11)

Le Président Roland Covarel (06 74 39 59 75)

Le président Roland Covarel

Art'Star

L'Association est toujours là avec ses marchés des 4 saisons qui viennent animer Châtillon 4 fois par an. L'association tiendra cette année son assemblée générale le 3 août dans la salle des associations.

Vous pouvez venir et apporter vos idées !

Contact :

Eric Joanin

Président



Les autres associations

La boîte à faire, Les Fruits de la vie, Association des résidents du quartier du Bez de Châtillon-en-Diois ...

Vous pourrez retrouver toutes ces associations châtilloises au Forum des Associations:

vendredi 8 septembre 2023 de 16h30 à 19h30

Le Site WEB de la Mairie de Châtillon-en-Diois

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr/>

Urgences

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112	SAMU	15
POMPIERS	18	URGENCES DENTAIRES	15
GENDARMERIE	17	GENDARMERIE Châtillon	04 75 21 10 10

Santé

HÔPITAL DE DIE	04 75 22 55 00	PHARMACIE DE CHÂTILLON	04 75 21 16 40
		<i>lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-19h, samedi 9h-12h30</i>	
Cab. INFIRMIER Haut Diois	04 75 21 39 88	SANTÉ ANIMALE : Vétérinaires à Die	
Cab. INFIRMIER du Glandasse	07 85 61 50 80	A. Rosset	04 75 22 24 73
OSTÉOPATHE J. Roiseux sur rdv	04 75 21 25 51	M. Grelewicz	04 75 22 00 97
OSTÉOPATHE S. Malafonte sur rdv	07 66 18 22 24		

Services

ABRACADABRA	04 75 21 26 13	AGENCE POSTALE COMMUNALE	
<i>Centre de loisirs</i>		<i>Lundi au samedi 9h30-12h30, levée 14h30</i>	
CRÈCHE À PETITS PAS	04 27 55 00 49	MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	
LES SÉRÉNIDES St Jean	04 75 21 18 44	<i>renseignements</i>	<i>04 75 22 31 87</i>
<i>Résidence autonomie</i>		<i>sur RV à l'Agence Postale communale</i>	
TAXI JO	04 75 21 01 01	BIBLIOTHÈQUE Mairie	
TRANSPORT À LA DEMANDE :		<i>Mardi 16h à 18h, Mercredi 14h à 16h Vendredi et dimanche de 10h30 à 12h</i>	
<i>D'un village vers Châtillon : arrivée 9h, départ retour 12h ou RABATTEMENT pour un trajet en correspondance sur présentation du titre de transport Rens. Réserv. (au moins 24h avant) : 0 810 26 26 07 (0,06€ TTC/min + coût appel local depuis un fixe)</i>			
OFFICE DE TOURISME	04 75 21 10 07	MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin	
<i>jusqu'au 29 août ouvert tous les jours sauf dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h</i>		DÉCHETTERIE Route de Menglon :	
MAIRIE DE CHÂTILLON	04 75 21 14 44	<i>Lundi, Mercredi, Vendredi 14h-17h30 Samedi 9h à 12h</i>	
<i>Lundi à vendredi, le matin de 9h à 12h</i>		DISTRIBUTEUR DE BILLETS	
		<i>6 Rue du Reclus à Châtillon.</i>	

Loisirs

PISCINE MUNICIPALE	06 08 00 31 33
CAMPING MUNICIPAL	04 75 21 10 30 06.43.00.25.00
TENNIS CLUB sur réservation	06 74 39 59 75
Juillet août	
BOULODROME	06 75 36 77 04



Rappel pour la sécurité

Le brûlage des déchets verts (tontes de gazon, taille de haies, etc) est interdit. Tous les feux sont interdits quel que soit le vent en juillet et août.

Commerces et Artisanat

ALIMENTATION

ALIMENTATION Carrefour Express	04 75 21 14 66
<i>Boucherie, épicerie</i>	
BOULANGERIE SAUVET	04 75 21 13 22
<i>Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie</i>	
CHEZ KIKI	04 75 21 69 64
<i>Produits du Terroir, vins et Clairette Jaillance</i>	
FERME DU CABRICOU	04 75 21 10 93 / 06 70 48 60 83
<i>Fromage de chèvre bio</i>	
MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin	

VINS ET CLAIRETTE

DOMAINE DE MAUPAS	04 75 21 18 81 / 06 08 57 85 57
<i>Cave Jérôme Cayol</i>	
CAVEAU DE MARCOU	04 75 21 14 66
<i>Vins et Clairette de la cave Jaillance, Chocolat</i>	

ARTISANAT - BOUTIQUES

MARTINE ARTISANAT	04 75 21 15 49
<i>2 Rue des Rostangs</i>	
DERRIÈRE LA FONTAINE	06 78 02 90 05
<i>Créations, produits locaux, Place Dévoluy</i>	
LE GRENIER D'ODETTE	07 68 80 93 09
<i>Brocante, Rue des Jardins, Ven, Sam, Dim matin</i>	
O'BOUDOIR DES SENTEURS	06 03 02 19 24
<i>Bougies parfumées, 65 Chemin des Vignes</i>	

SERVICES

PRESSE-TABAC Le long du Bez	04 75 21 67 27
<i>Livres, souvenirs</i>	
ASSURANCES GROUPAMA	04 75 21 17 77
COIFFURE	04 75 21 10 55
<i>"GENE coiffe que vous" sur rdv</i>	

ART

Martine SPEYBROUCK	
<i>Photographie d'art</i>	
Ali BENYAHYA, artiste peintre	
<i>Galerie, 26 Rue Neuve</i>	
Yudena AYALA PÉREZ	06 95 03 01 51
<i>Poterie, sculpture, 26 Rue de la Gare</i>	

GARAGES AUTOMOBILE

GARAGE GENIN	04 75 21 14 14
<i>Agent Renault, Z.A. Route de Menglon</i>	

ARTISANS

Châtillon	
MAÇONNERIE CHAFFOIS et Fils	04 75 21 12 51
MAÇONNERIE ESTELLE	04 75 21 16 56
PLOMBERIE DU GLANDASSE	06 85 16 70 56 ou 06 76 86 25 30
ACCRO'CHEZ VOUS	06 72 84 40 98
<i>ODDOZ Pascal, Travaux sur cordes/Élagueur</i>	
PLÂTRIER NICOLAS REY	04 75 21 75 93
VIGOUROUX Paul	06 77 55 12 21
<i>Charpente, travaux de débroussaillage</i>	

Les Nonières

ÉLECTRICITÉ TRESCH'ELEC	09 66 90 55 61
FERRONNERIE LOIC DEBOIRE	06 42 69 83 07

Mensac

ÉLECTRICITÉ MAXIME MARIT	06 41 51 04 46
SCIERIE MAILLEFAUD	04 75 21 10 27

Menée

ÉBÉNISTE PASCAL PERNIN	04 26 58 84 99
	ou 06 89 43 11 98

Bénevisse

MAÇONNERIE BÉGOUD	07 86 02 04 96
-------------------	----------------

Restauration - Hôtellerie

LE BISTROQUET	04 75 21 13 13	SNACK DE LA PISCINE	04 75 21 15 13
<i>Restaurant de l'hôtel du Dauphiné</i>		CHEZ TAMTA	06 42 43 67 21
<i>Cuisine évolutive tout en saveur</i>		<i>Cuisine asiatique, plats à emporter</i>	
LE CAVEAU	04 75 21 18 77	HÔTEL RESTAURANT DU MONT BARRAL***	
<i>Cuisine traditionnelle, plats et pizza à emporter</i>		<i>Les Nonières</i>	
RESTAURANT DU LAC BLEU	04 75 21 85 30	04 75 21 12 21	
<i>Restauration le soir</i>		AUBERGE DE COMBEAU	04 75 21 12 63
LE MOULIN D'ENZO	04 75 21 10 73	<i>Vallon de Combeau</i>	
<i>Cuisine traditionnelle, plats et pizzas</i>		LE REFUGE D'ARCHIANE	04 75 21 24 47
CAFÉ DES TROIS CLOCHERS	04 75 21 19 31	<i>La Table de MAROKI, Archiane</i>	
<i>Café, Restaurant, plats à emporter</i>		BUVETTE chez Ulysse	06 42 50 44 23
		<i>Archiane</i>	